



RCS : VILLEFRANCHE - TARARE

Code greffe : 6903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VILLEFRANCHE - TARARE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 00091

Numéro SIREN : 418 074 449

Nom ou dénomination : SAINT LOUP DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2017 sous le numéro de dépôt B2017/002668

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
VILLEFRANCHE - TARARE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/002668**
n° de gestion : **1998B00091**
n° SIREN : **418 074 449 RCS Villefranche-Tarare**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Villefranche - Tarare certifie avoir procédé le
19/07/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

SAINT LOUP DISTRIBUTION - Société par actions simplifiée
Route Nationale 7 69490 Saint-loup -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



323346

Désignation de l'entreprise SAS SAINT LOUP DISTRIBUTIONDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise route nationale 7 69490 PONTCHARRA SUR TURDINEDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 4 1 8 0 7 4 4 4 9 0 0 0 1 2Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31/12/2016					
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	45 231	AG	38 262	6 968	
		Fonds commercial (1)		AH	872 017	AI		872 017	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN	911 545	AO		911 545	
		Constructions		AP	3 777 017	AQ	979 169	2 797 847	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	2 202 139	AS	1 442 284	759 855	
		Autres immobilisations corporelles		AT	1 278 043	AU	786 073	491 970	
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU		CV			
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD	805 496	BE		805 496	
		Prêts		BF	15 921	BG		15 921	
		Autres immobilisations financières*		BH		BI			
TOTAL (II)				BJ	9 907 412	BK	3 245 789	6 661 622	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	18 381	BM		18 381	
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT	2 994 224	BU		2 994 224	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	61 623	BY	526	61 097	
		Autres créances (3)		BZ	1 638 421	CA		1 638 421	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD	1 150 000	CE		1 150 000	
		Disponibilités		CF	861 923	CG		861 923	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	131 069	CI		131 069		
	TOTAL (III)		CJ	6 855 644	CK	526	6 855 118		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)		CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	16 763 057	1A	3 246 315	13 516 741		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SAINT LOUP DISTRIBUTION</u>			Néant ☐ *		
			Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 575 000.....)		DA	1 575 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	712	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	157 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>BI</u>)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)		DG	942 013	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	1 209 412	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK	136 496	
	TOTAL (I)		DL	4 021 134	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	2 979 645	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)		DV	866 088	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	3 622 832	
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 828 254	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	22 610	
	Autres dettes		EA	176 175	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	9 495 606		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	13 516 741		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	6 630 012
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	13 815	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS SAINT LOUP DISTRIBUTION							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	40 376 417	FB		FC	40 376 417	
	Production vendue { biens * services *	FD	1 198 207	FE		FF	1 198 207	
		FG	757 485	FH		FI	757 485	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	42 332 110	FK		FL	42 332 110	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	49 454	
	Autres produits (1) (11)					FQ	209 790	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	42 591 355
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	33 343 710	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	41 648	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	70 236	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(5 600)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 338 590	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	462 710	
	Salaires et traitements*					FY	2 743 592	
	Charges sociales (10)					FZ	781 149	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	497 530
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	526
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	26 755	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	40 300 848
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 290 506
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	4 589	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	18 154	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	22 743	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	38 674	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	38 674	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(15 930)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 274 575	

Désignation de l'entreprise		SAS SAINT LOUP DISTRIBUTION		Néant ☐ *				
				Exercice N				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	1 731			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	26			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	55 497			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	57 254			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	55 171			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	1 588			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	136 496			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	193 255			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(136 000)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	350 000			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	579 163			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	42 671 353			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	41 461 941			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	1 209 412			
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP			
			- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	4 562		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	88 223		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC				
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD				
	(9)	Dont transferts de charges			A1	46 540		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 265		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Voir état annexe							
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N				
				Charges antérieures	Produits antérieurs			

Règles et méthodes comptables

SAS SAINT LOUP DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 13 516 741 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 1 209 412 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 07/04/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Constructions : 10 à 25 ans
- * Agencements des constructions : 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 20 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 10 ans
- * Matériel informatique : 2 à 10 ans
- * Mobilier : 6 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Annexe

Règles et méthodes comptables

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 3 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE TG 05

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 148 709 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	812 245	59 772		872 017
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 067	5 165		45 231
Immobilisations incorporelles	852 312	64 937		917 249
- Terrains	911 545			911 545
- Constructions sur sol propre	1 350 700			1 350 700
- Constructions sur sol d'autrui	1 154 052			1 154 052
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 268 910	3 355		1 272 265
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 170 715	78 781	47 356	2 202 140
- Installations générales, agencements aménagements divers	930 195	249 278	40 821	1 138 651
- Matériel de transport	9 425		6 200	3 225
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	150 692		14 525	136 167
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	7 946 234	331 414	108 902	8 168 745
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	801 998	3 810	311	805 497
- Prêts et autres immobilisations financières	15 922			15 922
Immobilisations financières	817 920	3 810	311	821 419
ACTIF IMMOBILISE	9 616 465	400 161	109 213	9 907 413

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2016
Éléments achetés	109 772
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	762 245
Total	872 017

SAINT LOUP DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée

Au capital de : 1 575 000 Euros

Siège social : R.N.7 - SAINT LOUP

69492 PONTCHARRA SUR TURDINE

R.C.S. : 418 074 449 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

SIRET : 418 074 449 000 12

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 31 DECEMBRE 2016)

Nous vous proposons d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

* Distribution de dividendes :	1 209 300,00 Euros
* Réserve ordinaire :	112,29 Euros

	1 209 412,29 Euros

Le dividende global s'élève à 1 209 300,00 Euros, soit un dividende de 80,62 euros par action. Il est éligible à concurrence de 161,24 euros à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts et soumis au prélèvement à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde soit 1 209 138,76 euros n'étant, en ce qui le concerne, pas éligible auxdits abattements.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT- TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes morales</i>)
31.12.2013	68,00 €	68,00 € (soit un montant global de 136,00 €)	68,00 € (soit un montant global de 1 109 864,00 €)
31.12.2014	31,21 €	31,21 € (soit un montant global de 62,42 €)	31,21 € (soit un montant global de 468 087,58 €)
31.12.2015	87,32 €	87,32 € (soit un montant global de 174,64 €)	87,32 € (soit un montant global de 1 309 625,36 €)

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2017

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Distribution de dividendes :	1 209 300,00 Euros
* Réserve ordinaire :	112,29 Euros

	1 209 412,29 Euros

Le dividende global s'élève à 1 209 300,00 Euros, soit un dividende de 80,62 euros par action. Il est éligible à concurrence de 161,24 euros à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts et soumis au prélèvement à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde soit 1 209 138,76 euros n'étant, en ce qui le concerne, pas éligible auxdits abattements.

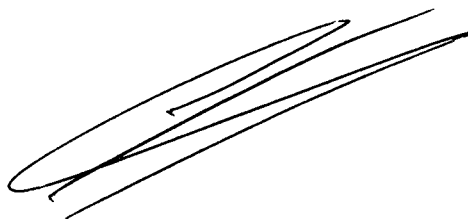
Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT- TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes morales</i>)
31.12.2013	68,00 €	68,00 € (soit un montant global de 136,00 €)	68,00 € (soit un montant global de 1 109 864,00 €)
31.12.2014	31,21 €	31,21 € (soit un montant global de 62,42 €)	31,21 € (soit un montant global de 468 087,58 €)
31.12.2015	87,32 €	87,32 € (soit un montant global de 174,64 €)	87,32 € (soit un montant global de 1 309 625,36 €)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT

COPIE CERTIFIEE CONFORME



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Messieurs les Associés de la Société SAINT-LOUP DISTRIBUTION,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SAINT-LOUP DISTRIBUTION, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

.../...

SAINT-LOUP DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 575 000 euros
Route Nationale 7 - SAINT-LOUP
69490 - PONTCHARRA-SUR-TURDINE
418 074 449 R.C.S. VILLEFRANCHE-TARARE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

2 square François Truffaut
BP 70903
49009 **ANGERS** Cedex 1
Tél. 02 41 47 91 91

143 rue de Paris
CS 92107
53063 **LAVAL** Cedex 9
Tél. 02 43 53 81 61

contact@altoneo.com
www.altoneo.com

SIÈGE SOCIAL
143 rue de Paris
CS 92107
53063 **LAVAL** Cedex 9
Tél. 02 43 53 81 61

SAS Altonéo Audit
au capital de 234 615 €
499 885 333 RCS LAVAL
N° TVA intracommunautaire
FR 24 499 885 333
Société inscrite à l'Ordre des
Experts Comptables des Pays
de la Loire et à la Compagnie
Régionale des Commissaires
aux Comptes d'Angers

II. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9, alinéa 1, du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

La société constate un stock d'une valeur nette de 3 012 606 € au 31 décembre 2016.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à :

- assister à l'inventaire physique,
- effectuer une revue analytique des stocks,
- vérifier l'application des méthodes de valorisation,
- contrôler les quantités et l'évaluation des stocks par sondages.

Ces travaux n'ont pas révélé d'éléments de nature à remettre en cause l'évaluation des stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et contribuent donc à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Laval, le 30 mai 2017

Le Commissaire aux Comptes

ALTONEO AUDIT



Cédric TOMINE,
Associé

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2016	Net 31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	45 231	38 263	6 969	3 964
Fonds commercial (1)	872 017		872 017	812 245
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	911 545		911 545	911 545
Constructions	3 777 017	979 170	2 797 847	3 030 339
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 202 140	1 442 285	759 855	883 195
Autres immobilisations corporelles	1 278 043	786 073	491 970	301 403
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	805 497		805 497	801 998
Prêts	15 922		15 922	15 922
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 907 413	3 245 790	6 661 623	6 760 611
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	18 381		18 381	12 781
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 994 225		2 994 225	3 035 873
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	61 624	526	61 098	57 092
Autres créances	1 638 422		1 638 422	1 704 766
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 150 000		1 150 000	700 000
Disponibilités	861 923		861 923	741 653
Charges constatées d'avance (3)	131 070		131 070	120 077
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 855 645	526	6 855 119	6 372 242
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	16 763 057	3 246 316	13 516 741	13 132 853
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				